

Initier des analyses de laboratoire chez les usagers recevant des traitements de dialyse péritonéale			
Direction(s) responsable(s)	Direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire	Approuvé	2021-05-13
	Direction des services professionnels et de l'enseignement médical	Révisé	
Installations / Secteurs visés	- Clinique ambulatoire de dialyse péritonéale (Centre Louise-Auger et Centre Guy-Beauchamp)		
Outils cliniques associés			

1. Professionnels visés

Infirmières habilitées ayant reçu la formation selon le programme spécifique en dialyse péritonéale.

2. Activités réservées

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique.
- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance.

3. Situations cliniques visées/clientèles visées

Usager recevant des traitements de dialyse péritonéale.

4. Intentions thérapeutiques

Assurer un suivi systématique des analyses de laboratoire pour la surveillance optimale des usagers recevant des traitements de dialyse péritonéale.

5. Définitions

Dialyse péritonéale : Méthode de dialyse qui utilise le péritoine comme membrane d'échange et de filtration. Pour se faire, un liquide (dialysat) est injecté dans l'espace péritonéal par un cathéter inséré dans la cavité abdominale. Le dialysat doit rester dans l'abdomen pendant une durée prédéterminée afin de faciliter l'élimination des déchets métaboliques et l'excès de liquide.

6. Indications

Tous les usagers recevant des traitements en dialyse péritonéale.

7. Contre-indications

Aucune

8. Conditions d'initiation

Recevoir un traitement de dialyse péritonéale.

Cette ordonnance collective est effective dès le début du traitement de dialyse péritonéale et se termine à la fin du traitement ou lors d'un transfert vers une autre modalité de traitement.

9. Limites/références au médecin

Aviser immédiatement le néphrologue si présence d'une **valeur critique et/ou** si :

- Hémoglobine est inférieure à 80 g/L;
- Hémoglobine est supérieure à 130 g/L et que l'usager prend de l'érythropoïétine (Aranesp [darbépoétine] ou Eprex [époétine alfa]);
- Calcium total corrigé avec albumine est inférieure à 2,00 mmol/L;
- Potassium est inférieur à 3 mmol/L ou supérieur à 6 mmol/L.

Aviser le néphrologue dans un délai de 24 à 48 heures si :

- Hémoglobine est inférieure à 90 g/L ou est supérieure à 120 g/L et l'usager prend de l'érythropoïétine (Aranesp [darbépoétine] ou Eprex [époétine alfa]);
- Potassium se situe entre 3,0 mmol/L et 3,5 mmol/L ou entre 5,5 mmol/L et 6 mmol/L.

10. Directives

1. Effectuer les analyses de laboratoire selon les tableaux suivants :

- Analyses périodiques (voir annexe A);
- Analyses spécifiques pour les usagers inscrits ou en évaluation à la liste de greffe (voir annexe B).

2. Effectuer le prélèvement sanguin et l'ordonnance informatique ou remplir une requête de laboratoire et la remettre à l'usager afin que ce dernier puisse effectuer les prélèvements dans un centre de prélèvements (CLSC, Centre hospitalier).

3. Lors de la réception des résultats sanguins :

- Vérifier si les résultats se retrouvent dans les valeurs de référence;
- Comparer les résultats des analyses sanguines avec les résultats antérieurs pour dépister les discordances significatives de la tendance habituelle de l'usager;
- Aviser le néphrologue si les résultats sont anormaux, en se référant à la section « Limites/références au médecin ».

4. Consigner les notes au dossier de l'usager et ajuster le PTI au besoin.

11. Médecin répondant

Le néphrologue assigné au secteur ciblé.

12. Annexes

ANNEXE A : Analyses périodiques

ANNEXE B : Analyses pour les usagers inscrits ou en évaluation à la liste de greffe

13. Références

Brown, E.A., Blake, P.G., Boudville, N. & al. (2020). International Society for Peritoneal Dialysis practice recommendations: Prescribing high-quality goal-directed peritoneal dialysis. Document consulté le 6 mai 2020 sur Peritoneal Dialysis International à l'adresse: <https://journals.sagepub.com/doi/full/10.1177/0896860819895364>

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. (2017). Analyses mensuelles en dialyse péritonéale. Publication interne.

Daugirdas, J. T., Blake, P. G., & Ing, T. S. (2015). Handbook of dialysis (5e ed.). Philadelphia: Lippincott Williams & Wilkins, p. 467-471.

Processus d'élaboration/révision		
Rédigé par	Annick Fortin, infirmière clinicienne	2020-05-11
Révisé par		
Personnes consultées	Dre Catherine Matte, néphrologue	2020-05-22
	Dre Anne Devin, néphrologue	2020-05-22
	Christelle Robert, conseillère cadre au développement des outils cliniques	2020-06-01
	Dre Nadheige Lochard, biochimiste médical	2020-10-20
	Dr Jianqing Tang, biochimiste médical	2020-10-20
	Marie-Ève St-Aubin, assistante-chef laboratoire, Hôpital du Suroît	2021-03-23
	Philippe Jalbert, assistant-chef laboratoire, Hôpital Anna-Laberge	2020-03-23
	Julie Pagé, chef de service de biologie médicale	2021-03-23
	Sylvie Labranche, pharmacienne	2021-03-24
	Sophie Goneau, pharmacienne chef adjointe aux services pharmaceutiques	2021-03-24
	Dre Dominique Dupuis, néphrologue	2021-04-05

Processus de recommandation		
Recommandé par le(s) chef(s) de départements médicaux	 Dre Catherine Matte, chef de service en néphrologie	2021-04-23
Recommandé par l'(les) instance(s) (si pertinence seulement)	 Dr Pierre McCabe, chef du département de médecine spécialisée	2021-05-03

Historique du document		
Approuvé par	 Dr Gaétan Fillion, Président Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	2021-05-13

Annulation d'outils cliniques existants	
En date d'entrée en vigueur mentionnée, cette ordonnance collective vient annuler les outils cliniques suivants :	
Installation(s)	Annulation

ANNEXE A

ANALYSES PÉRIODIQUES

À TOUS LES MOIS			
Titre	Analyses	Codes Suroît / Hélios	Précisions
Bilan de base DP	FSC, Na ⁺ , K ⁺ , urée, créatinine, phosphore, glucose aléatoire, albumine, bicarbonate, CO2 total, calcium	Suroît: DPA1M Anna-Laberge (Hélios) : Bilan de base Dialyse péritonéale	

À TOUS LES 2 MOIS			
Titre	Analyses	Codes Suroît / Hélios	Précisions
Bilan fer	Fer sérique, transferrine, saturation en fer, capacité totale de liaison, ferritinémie	Suroît : PFER1 Anna-Laberge (Hélios) : Bilan fer	
Créatine kinase	CK	Suroît : CK Anna-Laberge (Hélios) : Créatine Kinase	Si l'usager prend une statine. Les statines sont des médicaments hypolipémifiants ou anticholestérolémiants. Voici une liste (non-exhaustive) : - atorvastatine, - fluvastatine, - pravastatine, - simvastatine, - rosuvastatine

À TOUS LES 3 MOIS			
Titre	Analyses	Codes Suroît / Hélios	Précisions
Adéquation du traitement de dialyse péritonéale	KT/V	Suroît : KT/V (DPAC) Anna-Laberge (Hélios) : Adéquation du traitement de dialyse péritonéale	L'inscription du KT/V nécessite les données suivantes : poids et taille de l'utilisateur. Si l'utilisateur fait de la DPCA, celui-ci doit fournir une collecte d'urine de 24 h et la totalité des sacs de drainage du liquide péritonéal des 24 dernières heures. - Si l'utilisateur fait de la DPA, celui-ci doit fournir une collecte d'urine de 24 h, un échantillon d'environ 50 à 100 mL du sac de drainage (non-dilué) de son dernier traitement sur cycleur (incluant l'échange de jour s'il y a lieu) et l'ultrafiltration totale des 24 dernières heures. - Si l'utilisateur est anurique, veuillez l'inscrire dans les commentaires de la requête.
Hormone parathyroïdienne	PTH	Suroît : PTHI Anna-Laberge (Hélios) : Hormone parathyroïdienne	
Hémoglobine glyquée	HbA1C	Suroît : HBGLY Anna-Laberge (Hélios) : Hémoglobine glyquée	Si l'utilisateur est diabétique
Dépistage ERV	ERV	Suroît : ERV Anna-Laberge (Hélios) : Dépistage ERV	Si l'utilisateur est positif au dépistage antérieur
Dépistage SARO	SARO	Suroît : SARO Anna-Laberge (Hélios) : Dépistage SARM	Si l'utilisateur est positif au dépistage antérieur

À TOUS LES 6 MOIS			
Titre	Analyses	Codes Suroît / Hélios	Précisions
Bilan thyroïdien	TSH, T4	Suroît : TSH2, FT4 Anna-Laberge (Hélios) : Bilan Thyroïdien	Si l'usager prend du lévothyroxine (Synthroid)
Bilan lipidique	Cholestérol, triglycérides, HDLc, LDLc, ratio LDLc/HDLc, ratio chol/HDLc	Suroît : PLIP1 Anna-Laberge (Hélios) : Bilan Lipidique	Si l'usager prend une statine Liste non-exhaustive : - atorvastatine; - fluvastatine; - lovastatine; - pravastatine; - simvastatine; - rosuvastatine.
Acide urique	Acide urique	Suroît: ACURI Anna-Laberge (Hélios) : Acide Urique	
Bilan hépatique	ALT, ALP, GGT, Bilirubine totale	Suroît: P4 Anna-Laberge (Hélios) : Bilan Hépatique	

À TOUS LES 12 MOIS			
Titre	Analyses	Codes Suroît / Hélios	Précisions
Sérologie	HBS-ag, anti-HBS	Suroît : HBSAG, ANHBS Anna-Laberge (Hélios) : Sérologie 6 mois	Ne pas faire ces analyses si elles ont été effectuées <u>dans</u> <u>les 3 derniers mois</u> , sauf si présence de facteur de risque
Bilan lipidique	Cholestérol, triglycérides, HDLc, LDLc, ratio LDLc/HDLc, ratio chol/HDLc	Suroît : PLIP1 Anna-Laberge (Hélios) : Bilan Lipidique	Pour tous
Sérologie	HIV, HCV	Suroît : HIV, HEPAC Anna-Laberge (Hélios) : Sérologie 12 mois	Ne pas faire ces analyses si elles ont été effectuées dans les 3 derniers mois, sauf si présence de facteur de risque
Hémoglobine glyquée	HbA1C	Suroît : HBGLY Anna-Laberge (Hélios) : Hémoglobine glyquée	Pour tous
Dépistage annuel ERV et SARO	ERV, SARO	Suroît : ERV, SARO Anna-Laberge (Hélios) : Dépistage annuel ERV et SARM	Se référer à l'ordonnance collective en vigueur
Bilan thyroïdien	TSH, T4	Suroît : TSH2, FT4 Anna-Laberge (Hélios) : Bilan Thyroïdien	Pour tous
Magnésium	Magnésium	Suroît : MAGNE Anna-Laberge (Hélios) : Magnésium	
Vitamine B12	Vitamine B12	Suroît : VIB12 Anna-Laberge (Hélios) : Vitamine B12	
Vitamine D	Vitamine D-25	Suroît : D25OH Anna-Laberge (Hélios) : Vitamine D	Faire le prélèvement en AVRIL
Zinc	Zinc	Suroît : ZINC1 Anna-Laberge (Hélios) : Zinc	

Initier des analyses de laboratoire chez les usagers recevant des traitements de dialyse péritonéale

ANNEXE B

ANALYSES POUR LES USAGERS INSCRITS OU EN ÉVALUATION À LA LISTE DE GREFFE

TOUS LES 2 MOIS			
Titre	Analyses	Codes Suroît / Hélios	Précisions
Taux d'anticorps HLA	Pourcentage d'anticorps	Suroît : %ANT (si affilié au CUSM) %ANTI (si affilié au CHUM) Anna-Laberge (Hélios) : Anti-HLA Flowpra (dépistage anticorps)	Faire parvenir au laboratoire selon la procédure établie du centre transplantateur de l'utilisateur